REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5e SÉRIE. — TOME VI.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1874

ÉTUDES NUMISMATIQUES.

Il n'y a pas encore bien longtemps que l'étude scientifique de l'histoire du moyen âge en général, et de la numismatique en particulier, existe. Autrefois, rien n'avait de valeur aux yeux des savants et des gens de lettres que l'histoire et la littérature classiques. Les monuments même ne faisaient pas exception, personne ne daignait s'occuper que de ce qui restait de l'antiquité grecque et romaine.

La renaissance ressuscita l'Olympe et quand on n'adorait plus ses dieux galants aux passions et aux allures humaines, on s'en occupa pourtant à tel point qu'on finit par reléguer au dernier plan le moyen âge avec ses légendes naïves, avec ses saints aux figures austères, aux formes raides et peu humaines, mais sympathiques parce qu'ils furent inspirés par une croyance simple et sincère.

Le retour aux études de l'antiquité dota le monde de ce composé curieux, mais charmant, de l'art et du savoir des anciens inoculés sur une civilisation moderne. La forme y gagna, mais aux dépens de l'art du moyen âge qu'on abandonna injustement; à compter du XVIe siècle, la mythologie classique est indispensable pour l'explication des chefs-d'œuvre tant du pinceau que de la plume, et

les contemporains de Louis XIV furent plus au courant des aventures des dieux et des héros du paganisme que des vies des saints du paradis. Il est vrai qu'il y avait plus de charmes à imiter les premiers qu'à suivre l'exemple des autres. Est-il étonnant que ces gens n'eussent plus de goût pour l'histoire et l'art du moyen âge? Et pourtant à tort, car ce fut l'histoire de nos aïeux, qui devait être chère avant tout, qu'on négligea ainsi et à tel point qu'on finit par désigner du nom de barbare et par considérer comme indigne d'occuper sérieusement les gens lettrés, tout ce qui n'était pas en rapport plus ou moins direct avec l'antiquité grecque et romaine.

Heureusement, rien n'est constant ici bas. En toute chose il y a flux et reflux, le goût changea peu à peu, de sorte qu'on finit par faire renaître à son tour l'étude et l'appréciation du moyen âge avec son art et ses produits. Plus justes que nos pères, nous savons apprécier le moyen âge sans négliger pour cela l'antiquité classique; bien plus, nous avons franchi les limites du domaine de l'histoire pour nous hasarder dans les ténèbres de l'origine des existences; nous avons déterré dans le fond des cavernes une science nouvelle, la science préhistorique, intéressante au plus haut degré, mais probablement sans conséquence pour les arts et la littérature. Toutefois, en attendant les inspirations que l'art primitif, conservé dans une matière presque inaltérable, produira sur les génies de nos jours, nous avons le temps de nous occuper encore du moyen âge, de son histoire et de sa numismatique.

La numismatique du moyen âge ne date que du temps

de Mader et de Lelewel. Il y avait bien quelques monographies, des notices éparses plus ou moins intéressantes, mais ce qui faisait absolument défaut c'était la méthode, la manière d'envisager et d'étudier cette numismatique afin d'en tirer quelque utilité. Avant ces savants, on n'était pas assez avancé pour saisir le caractère particulier des monnaies, pour embrasser dans un coup d'œil la parenté qu'il y a entre les monnaies contemporaines des différents peuples, pour distinguer le type principal de ses accessoires et pour tracer la filiation de ces types.

C'est Mader qui sentit le besoin de la solution de ce problème et c'est Lelewel qui l'effectua. Son ouvrage : *Numismatique du moyen âge considérée sous le rapport du type*, publiée en 1835, posait les fondements d'une étude sérieuse et fertile des monuments monétaires du moyen âge. C'est un livre remarquable et à tout jamais indispensable à tous ceux qui s'occupent de cette science. Il est vrai que les conjectures de Lelewel ne se sont pas toujours affirmées, que ses attributions ont été quelquefois erronées, mais ce qui ne vieillira jamais, c'est sa méthode. Comme le Darwin de la numismatique, Lelewel est le premier qui nous révéla les lois fondamentales de la filiation des types et de leur parenté. Voilà son grand mérite, voilà pourquoi son œuvre ne sera jamais surannée. Tout amateur qui veut s'instruire, chaque numismate qui désire le progrès de sa science de prédilection, doit recourir à ce livre, doit l'étudier et y revenir jusqu'à le savoir par cœur. On le fait, sans doute, mais on ne le fait pas assez, et les suites fâcheuses sont visibles dans plus d'une monographie. Si on avait fait plus de cas de ce livre, com-

pris la méthode et suivi l'exemple que le maître nous a donné, on n'aurait pas émis tant d'attributions erronées et fausses, quelquefois même absurdes.

Lelewel ouvrit une nouvelle période par la publication de son ouvrage précité. Depuis lors on fit des études plus profondes, des recherches sérieuses quant aux monnaies du moyen âge. Les monographies et les diverses notices qui se sont suivies sans cesse et dans un nombre à remplir une bibliothèque, le prouvent, mais beaucoup d'entre elles prouvent malheureusement, en même temps, encore autre chose, c'est que tous les numismates ne se sont pas pénétrés des idées du maître. Trop souvent on s'est mis à la publication avant d'épuiser, que dis-je? avant de connaître ce qu'on voulait traiter. De là mainte erreur qui, signée par un nom plus ou moins célèbre, ne tarda pas à se propager et finit par être acceptée généralement comme une vérité irrécusable. Un exemple : il y a des auteurs, et ils ne sont pas rares, qui, faisant telle ou telle monographie, n'ont su résister au désir blâmable de vouloir représenter autant de règnes que possible par des monnaies, ont partagé entre plusieurs homonymes des pièces appartenant à un seul et même prince. Si ceux-là avaient compris la méthode enseignée par Lelewel, s'ils avaient étudié les types de leurs pièces dans leur filiation et dans leur parenté avec d'autres monnaies contemporaines, il aurait été impossible qu'ils n'eussent pas eux-mêmes remarqué la fausseté de leur attribution et l'absurdité de leur système. Puis on a souvent voulu expliquer tout et, par suite, donné la préférence à une attribution hasardée au lieu de confesser une ignorance qui n'a rien de honteux, et en der-

nier lieu on s'est contenté parfois d'étudier une seule série, de faire des recherches superficielles, au lieu d'embrasser un ensemble et d'approfondir suffisamment la question.

Signaler ces erreurs, relever ces attributions hasardées ou absurdes et les redresser, ou bien confesser notre impuissance à le faire, voilà le devoir du véritable numismate. C'est ainsi, mais aussi seulement de cette manière, qu'il sera possible de faire avancer de quelques pas le domaine de notre savoir.

Appelés par notre position à classifier une collection universelle, nous nous sommes mis à l'œuvre sous l'impression des idées que nous venons de formuler. Nous avons étudié les monnaies les plus différentes sous plusieurs rapports, puis nous les avons comparées et nous osons affirmer que les résultats de ce que nous désignons par le terme : la *Numismatique comparée,* ont été en effet surprenants. Des particularités en apparence sans aucun intérêt, ou bien si peu nuancées, qu'elles passaient inobservées, nous ont conduit plus d'une fois à une classification tout à fait nouvelle et irréfutable, parce que c'est le type avec ses lois éternelles qui la dictait. Mais comme l'occasion d'en parler fait souvent défaut et qu'on finit par oublier, dès qu'on ne s'en occupe plus, les résultats même les plus remarquables de ses recherches, nous avons jugé convenable d'en faire part aux amateurs par la voie de la *Revue numismatique belge* qui montre toujours une hospitalité sans égale et une bienveillance inappréciable, pour tout ce qui regarde la numismatique. Nous nous proposons de publier de temps en temps, dans une série d'articles, sous le titre général d'*Études numismatiques,* les fruits de nos

recherches. Ce sera comme une mozaïque, chacun y trouvera à son tour quelque chose d'intéressant pour sa spécialité, mais, en général, c'est aux monnaies du moyen âge que nous nous bornerons. Nous croyons inutile de dire qu'il nous sera toujours fort agréable de connaître les idées de ceux qui ne peuvent s'associer à nos opinions, et que nous serons reconnaissants envers celui qui voudra bien nous faire part de ses objections, car, comme le dit un proverbe bien connu, la vérité ne jaillit que du choc des opinions.

I.

Essai d'une nouvelle classification des monnaies frappées par les comtes de Hollande depuis le XIIe siècle jusqu'au XIVe.

En considérant l'ouvrage de Lelewel comme le fondement et le commencement de l'étude scientifique de la numismatique du moyen âge, on peut affirmer que les monnaies des comtes de Hollande ont eu des monographes à des époques reculées. Déjà vers la fin du XVIe siècle on s'en occupait.

Un habitant de Dordrecht, cette ville qui avait été l'atelier des monnaies hollandaises depuis le XIIe siècle, Erasme de Houwelinghen, publiait en 1597, la première monographie de ces monnaies et en même temps un des premiers livres concernant la numismatique du moyen âge (1). Ce livre, qui avait un grand mérite pour son

(1) *Penninck-boeck, inhoudende alle figurên van silvere ende goude penningen gheslaeghen by de graeven van Hollandt, van Dierick*

temps, fut réimprimé en 1627 (1), et ces deux éditions ont fourni à Van Alkemade, ce grand compilateur sans critique, la plus grande partie de son livre sur les monnaies des comtes de Hollande (2) trop loué, et dont le seul mérite n'est due qu'à l'absence de toute autre monographie, car les deux éditions de Van Houwelinghen ont toujours été des livres peu connus et très-rares. Alkemade commence son histoire avec Thierry Ier, mais comme il n'y avait pas moyen de trouver des monnaies pour chaque comte et comtesse, même avec son excellent désir de les attribuer en dépit de toute critique, il eut l'idée très-naïve de laisser *in blanco* les douze premières planches de son ouvrage. Il ouvre la série avec un denier attribué à Florent III; de Thierry VII il donne deux deniers dont le second, qui n'existe pas, doit son origine à une autre monnaie postérieure à ce règne, mal conservée peut-être et, en tout cas, faussement expliquée par Van Alkemade. La comtesse Ada est représentée par une planche blanche et Guillaume Ier par trois monnaies dont la première appartient probablement à Guillaume Ier, duc de Gueldre, mais où on a lu WILHELM : DE HOLL au lieu de WILHELM : DVX : GELR et la légende MONETA.....

de 7e van dien naem tot Philippus van Bourgondien toe : met het leven in't cort vande selve graeven. Tot Leyden, bij Fransoijs van Ravelenghien, M. D. XCVII, petit in-4°.

(1) *Penningboek, ofte wechwijser der chronicken v. Dierick d. 7 tot Phil. v. Bourg. Met eene korte chron. tot op desen teghenw. tijdt.* Rott., Phil. Jacobsz, 1627, in-4°.

(2) *De goude en zilvere gangbaare penningen der graaven en graavinnen van Holland,* enz., door Kornelis van Alkemade. Te Delft, gedrukt bij Andriez Voorstad, in het jaar 1700, petit in-folio.

HEM du revers doit se compléter par MONETA AERNEM. La seconde pièce nous paraît inventée ou bien incorrectement dessinée d'après un mauvais exemplaire de la troisième monnaie dont l'attribution à Guillaume Ier est bien fondée. Les trois pièces que cet auteur donne à Florent IV sont toutes de Florent V et, quant aux trois autres qu'il attribue à Guillaume II et dont on n'a jamais retrouvé d'exemplaires, il y a tant de raisons de douter de l'exactitude des dessins, qu'il vaut mieux les passer sous silence que de hasarder une explication. Il est toutefois certain que les légendes ne sont pas exactes. Florent V est représenté par un gros au type de ceux de saint Louis, de même que son fils Jean Ier, mais le gros de ce dernier n'est probablement pas de lui, et le denier qu'on lui donne doit avoir été frappé par Jean I, comme nous le prouverons plus loin. A commencer de Jean II, Van Alkemade donne pêle-mêle des monnaies de Hollande, du Hainaut et d'autres encore. Les huit pièces de Jean II, par exemple, appartiennent toutes au Hainaut. Mais en voilà assez pour montrer que le livre de Van Alkemade n'a pas beaucoup de mérite. M. Vander Chijs publiait, un siècle et demi après lui, son ouvrage sur les monnaies des comtes de Hollande (1), il y réunit tout ce qui était parvenu à sa connaissance. Il a droit à notre reconnaissance parce qu'il nous fournissait ainsi les matériaux, parce qu'il a donné d'excellentes gravures, mais, quant à la critique, on ne dirait pas que la publication de son ouvrage fût séparée d'un siècle et demi de

(1) *De munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland*, enz., door P.-O. Vander Chijs. Haarlem, 1858, in-4°.

celui de Van Alkemade. Une révision, surtout pour la première période, est nécessaire et nous allons proposer une nouvelle classification pour les deniers des comtes jusqu'à Florent V, fondée sur les types de ces monnaies, qui sont si nettement tracés, si logiquement dérivés l'un de l'autre qu'ils peuvent servir à vérifier l'attribution de toutes les monnaies seigneuriales des Pays-Bas de la même époque. A en juger par ce qui a été retrouvé jusqu'à ce jour, les comtes de Hollande n'ont commencé à battre monnaie que fort tard. Tandis qu'en Frise, à Utrecht et dans les provinces méridionales des Pays-Bas la monnaie indigène fait apparition depuis le onzième siècle, les monnaies hollandaises ainsi que celles de Gueldre ne remontent qu'au douzième. Jusqu'ici du moins on n'a retrouvé ou reconnu, soit parmi les monnaies déterrées dans le pays même, soit parmi celles des grandes trouvailles qu'on a faites en Scandinavie et en Russie, aucune pièce qu'on ait droit d'attribuer au comté de Hollande. On peut donc supposer que l'argent des évêques d'Utrecht, des ducs de Brabant et des comtes de Flandre suffisait aux besoins et que la monnaie nationale ne remonte tout au plus qu'au milieu du XIIe siècle.

M. Vander Chijs commence la série avec deux deniers qu'il attribue à Thierry VI (1122-1157), à cause de leur ressemblance avec ceux qu'il donne à Florent III (1157-1190), mais comme nous allons voir que ce type est beaucoup plus jeune, cette attribution est erronée. Les deux deniers qui portent bien le nom de TEODERIC.... sont des monnaies de Clèves et nous les restituons au comte Thierry V (1215-1244) ou bien à un de ses successeurs du même nom.

Selon nous la série des monnaies hollandaises s'ouvre avec les deniers de Thierry VII (1190-1203). Il est vrai qu'on a des monnaies muettes (comparer Vander Chijs, pl. XXXV, 1-4) qui ont été attribuées aux comtes de Hollande, mais sans qu'on ait su prouver cette attribution. Du reste, nous n'avons pas à notre disposition assez de ces pièces ni assez de détails d'aucune trouvaille, pour fixer une attribution plausible, et c'est pourquoi nous nous abstenons d'en parler.

C'est donc par les derniers de Thierry VII que nous devons commencer. Leur attribution nous paraît irréfutable. Les légendes THEODRIC et HOLLANT COMES nous le disent. Le type, la croix alaisée cantonnée de lettres et le buste accompagné d'une épée sont comme une imitation des types suivis par les évêques d'Utrecht Baudoin II (1178-1196) et Thierry d'Are (1198-1212), dont l'attribution est incontestable. C'est la même fabrique, la même gravure soignée et correcte; donc, les deniers avec Teodoric sont de Thierry VII. Voilà notre point de départ, car l'attribution des deniers de Thierry VII une fois fixée, celle des monnaies avec WILLEM à son successeur Guillaume Ier (1203-1223) ne laisse plus de doute. Ils ont le même buste quoique couverts d'un heaume, avec l'épée, mais le type du revers est changé. La croix alaisée fait place à la croix brabançonne ou bien à la croix ouverte cantonnée de quatre rosettes et entourée de la légende HOLLANDIA. Nous avons même une monnaie de Guillaume avec son buste découvert et avec la croix alaisée, c'est la pièce reproduite par Vander Chijs, pl. I, 2, d'après Van Alkemade et

Van Houwelingen; mais comme on n'en connaît plus un seul exemplaire et que les légendes sont sans doute incorrectes, nous n'en parlons que pour la rappeler. Reste à dire quelques mots d'une autre pièce attribuée à Guillaume Ier. C'est un denier dont le droit présente un cavalier galopant à gauche, type qu'on trouve sur les deniers attribués à Louvain, et dont le revers porte la croix ouverte avec les rosettes et l'inscription HOLLANDIA. Voilà donc trois types différents : le premier qui, inauguré par Thierry VII, est dérivé des monnaies épiscopales d'Utrecht; le second et le troisième qui se rapprochent des monnaies brabançonnes de cette époque et qui nous font présumer qu'on doit donner à Henri Ier (1190-1235), au lieu de Henri II ou III (1235-1261), les deniers gravés par M. Vander Chijs, pl. IV, 15-17, de son ouvrage sur les monnaies des ducs de Brabant. On se demande pourquoi Guillaume se servit de ces trois types dans un temps où on ne variait pas encore aussi fréquemment que plus tard la gravure de la monnaie.

On peut répondre qu'un règne de vingt ans suffit pour charger plus ou moins les types monétaires, mais il y a d'autres raisons qui expliquent en même temps la présence de ces types divers et leur ressemblance soit avec les monnaies brabançonnes soit avec le numéraire épiscopal d'Utrecht.

Le comté de Hollande se composait de deux contrées bien distinctes, dont la partie méridionale, la Hollande et la Zeelande, touchait au Brabant et doit avoir eu des relations fréquentes avec ce duché, tandis que l'autre, la Westfrise, eut plus de relations avec les évêques d'Utrecht.

Il est alors permis de supposer qu'on eut, dès le commencement, un atelier monétaire pour chacune de ces deux provinces, et les monnaies de Florent V nous les font connaître en effet. Ses deniers portent les noms de Dordrecht et de Medemblic, et nous pensons que déjà Guillaume Ier fit battre monnaie soit dans les deux ateliers que nous venons de nommer, soit ailleurs, mais en tout cas dans les deux parties de son domaine, dans la Hollande et dans la Westfrise.

Jusqu'ici nous sommes d'accord avec M. Vander Chijs, mais en dehors des monnaies qu'il accorde au règne de Florent IV (1223-1235), pl. II, 1-7; nous lui attribuons encore tous les deniers et oboles, pl. I, 1-12, que M. Vander Chijs ainsi que van Alkemade donnent à Florent III. Les deux espèces ont une tête de profil à droite entourée du nom FLORENS écrit en toutes lettres. Le revers diffère. Tandis que les prétendus deniers de Florent III ont une croix ouverte ou fendue dans un grènetis et avec la légende × HOLLANT, les deniers que M. Vander Chijs accorde à Florent IV ont cette même croix, mais plus longue, coupant le grènetis et la légende abrégée ✠ — Ꝟ — O — Ꝟ. Donc toute la différence existe dans la longueur plus ou moins grande de la croix et la légende entière ou abrégée. Au contraire, les deux espèces ont entre elles le même aspect, la même gravure grossière et peu soignée qui signale aussi les monnaies contemporaines qu'on a coutume de donner aux évêques d'Utrecht. Othon I et II (1212-1215-1226). Puis les deux espèces se distinguent par cette particularité indéfinissable mais réelle qu'on ne

saurait décrire, mais que tout homme versé dans la numismatique du moyen âge sait comme par instinct, c'est-à-dire cette qualité qu'on a coutume de nommer : la même fabrique. Impossible alors de ne pas assigner les deux types à un seul et même auteur qui modifia ses monnaies quelque peu dans les douze ans de son règne, ou bien distingua par deux types les deux ateliers dont nous avons parlé. La première de ces raisons nous semble la plus plausible, parce que de ces deux types le premier, à la croix courte, se rattache au règne du prédécesseur, l'autre, à la longue croix, au successeur de Florent IV. On demandera s'il n'y a point de doute que c'est à Florent IV et pas à ses homonymes, avant ou après lui, qu'on doit attribuer ces monnaies à la croix ouverte. Nous pensons que non. La trouvaille de Beekbergen ne contenait que de ces deniers à la croix courte, et comme ces monnaies ont été enfouies avant 1240 et après 1237, il est impossible d'attribuer ces pièces à Florent V ; et s'ils étaient de Florent III, comment expliquer alors l'absence de toute monnaie de Thierry VII, Guillaume Ier et Florent IV, c'est-à-dire de toute la monnaie hollandaise pendant un espace de cinquante ans (1190-1240), dans un trésor composé de monnaies épiscopales d'Utrecht, de Gueldre et de la Hollande ? La trouvaille de Beekbergen confirme notre opinion, les monnaies données par Van Alkemade et Vander Chijs à deux personnages, Florent III et Florent IV, n'appartiennent qu'à un seul, et c'est au dernier qu'il faut les restituer.

Florent IV étant décédé en 1235, son fils Guillaume II lui succéda, à l'âge de sept ans, sous la tutelle de son

oncle Othon, évêque d'Utrecht. A l'âge de 15 ans il fut inauguré en Hollande et en 1247 il fut élu roi allemand. Depuis lors, son frère Florent de Hollande fut régent de son comté jusqu'à la mort de Guillaume en 1256 et puis il resta tuteur de Florent V mineur jusqu'à 1258. C'est à Florent de Hollande que M. Vander Chijs attribue des deniers ayant autour d'une tête à gauche le titre : × COMES HOLLANDIE, et au revers la croix ouverte cantonnée de quatre astérisques et coupant la légende HO — LL — AN — M ✠. Cette attribution est raisonnée, mais au lieu de fixer la date de ces monnaies de 1256 à 1258, c'est-à-dire pendant la minorité de Florent V, nous aimons mieux la placer de 1247 à 1258. Il est évident que ces pièces qui ne portent que le titre comte de Hollande, sans un nom propre, ont été émises par quelque régent. Leur type les fait placer après Florent IV et avant Florent V et comme elles ne sont pas rares et même qu'elles sont très-variées, on doit en avoir frappé un grand nombre. Cela fait supposer qu'elles ont été fabriquées pendant un long temps, et alors il n'est pas probable qu'elles soient de la minorité de Guillaume Ier, mais bien depuis son avénement au trône royal, lorsqu'il avait donné à son frère Florent la régence de son comté.

Une monnaie hollandaise (1) de Guillaume II n'est pas retrouvée, car les pièces données par M. Vander Chijs sont en partie inventées et certainement d'un temps postérieur à ce règne.

(1) On peut consulter pour les monnaies frappées par lui comme roi des Romains ou roi allemand, les ouvrages de Cappe, Götz, etc.

M. Vander Chijs attribue à Othon de Gueldre, tuteur de Florent V, 1258-1266, une obole au type des monnaies que nous avons restituées à Florent IV. Comme il n'est guère probable qu'en 1258 on fit réapparaître sur la monnaie un type abandonné depuis 1235 on doit rejeter cette explication et en chercher une autre plus plausible. Heureusement le seul exemplaire connu de cette obole appartient au cabinet de l'université de Leide, et nous avons constaté qu'au lieu de OTTOC..... comme M. Vander Chijs lisait la légende, il y a ✠ TOD.... O, ce qui rappelle To- ou Teodericus co(mes). Cette monnaie serait alors l'obole des deniers que M. Vander Chijs a donnés à Thierry VI et que nous avons restitués à un comte de ce nom de Clèves.

Nous voici arrivé à la fin de la première période, c'est-à-dire à l'époque des deniers.

Jusqu'ici le denier et sa fraction, l'obole, formaient les seules monnaies. Avec Florent V la grande monnaie d'argent commence à faire son apparition, mais comme cette apparition se fait brusquement, il est permis de penser qu'on retrouvera encore une fois les espèces intermédiaires, c'est-à-dire des monnaies au type, de l'esterlin des cavaliers, etc. (1), généralement en usage vers ce temps-là, mais inconnu pour la Hollande. Comme nous ne nous occupons ici que des deniers, nous nous abstenons de parler de la monnaie d'or attribuée, selon nous à tort, par

(1) L'esterlin à tête que la Revue a publié de lui (5e série, t. II, pl. III), n'est point pour nous d'une authenticité indubitable, c'est pourquoi nous croyons devoir le passer sous silence.

M. Vander Chijs à Florent V et de ses gros au type de saint Louis. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Les deniers de Florent V annoncent, eux aussi, qu'une autre période vient de s'ouvrir. Ils n'ont plus la gravure grossière, le profil barbare et la croix ouverte que nous avons rencontrés jusqu'ici ; ils sont au contraire d'un travail plus soigné ; la tête est achevée, le profil plus humain et la croix se présente sous une forme nouvelle; elle est simple et pattée, tantôt anglée de rosettes, tantôt de tréfeuilles, ou bien sans ornements dans les cantons. Mais encore une autre particularité bien plus importante distingue les deniers de la nouvelle époque, c'est-à-dire que le nom de l'atelier monétaire y est inscrit pour la première fois et que le nom du comte est réduit à une lettre initiale. Un coup d'œil sur ces monnaies nous dispense d'en faire des descriptions. M. Vander Chijs donne la gravure de quatre variétés d'un denier avec F. COMES OLLANDIE autour d'une tête de profil à droite, et au revers une croix pattée anglée de quatre rosettes et coupant la légende MON — ETA — DOR — D'CI. Ces monnaies diffèrent, quant à la gravure, de toutes celles que nous avons passées en revue ; la gravure soignée, le dessin correct les font rapprocher des gros au type du gros de saint Louis, et comme ces derniers ne peuvent être antérieurs à Florent V, les deniers doivent avoir été frappés aussi par lui. Il a gardé le type des deniers de Florent de Hollande régent, mais en ajoutant au COMES HOLLANDIE, l'initiale F. Puis il a modifié la croix sans abandonner les rosettes. L'absence de l'H dans le nom HOLLANDIE, qui est permanent sur *tous les deniers* de Florent V, nous

porte à croire qu'il confia la gravure de ses monnaies à des étrangers, probablement des français, wallons ou bien des italiens qui ne prononcent pas cette lettre; cela coïncide avec la meilleure gravure, qui s'explique ainsi parfaitement.

Mais il y a encore d'autres deniers de Florent V dont le droit est le même, mais qui ont au revers une croix pattée sans rosettes, entourée de la légende, MONETA DORDRACI ou bien MONE MEDCNBLEC, donnant le nom des deux ateliers de la Hollande et de la Westfrise. Cette croix, copiée d'après celle des gros tournois, ne fait qu'une apparition éphémère. Ces monnaies de Florent V sont rares et plus tard on ne retrouve plus ce type-là, car les deniers avec l'initiale I de Jean ont la croix coupant la légende, anglée de rosettes (Vander Chijs, pl. IV, 4, et pl. XLIII) ou bien sans ornements (pl. IV, 2 et 3).

On donne ordinairement ces deniers à Jean Ier, mais nous les attribuons à Jean II, et cela parce que Jean Ier, n'ayant que l'âge de quatorze ou quinze ans lorsque son père, Florent V, fut tué en 1296, n'a jamais gouverné lui-même. Il décéda en 1299 encore mineur et sous la tutelle de son oncle, Jean d'Avennes, comte de Hainaut, qui lui succéda sous le nom de Jean II. C'est à lui que nous attribuons tous les deniers avec I. COMES. HOLLANDIE. Il serait étonnant, même inconcevable, que ces deniers, très-fréquents encore de nos jours, eussent été frappés tous par un prince mineur, en moins de trois ans, et que la petite monnaie fît complètement défaut au règne de Jean II, qui nous a laissé des gros frappés à Dordrecht.

Non, les deniers de Jean sont bien de lui, et la même monnaie frappée par son fils et successeur Guillaume III (Vander Chijs, pl. IV, 5 et 6) affirme notre attribution. Les deniers de ce dernier avec W. COMES HOLLANDIE ont été attribués par quelques numismates à Guillaume II, mais la filiation des types prouve assez clairement que cela n'est pas probable, de plus le E et le C fermés signalent une autre époque postérieure au temps du roi des Romains. Les deniers de Guillaume III se rapprochent par leur fabrique de ceux que Renaud II fit frapper en Gueldre, depuis que son domaine fut érigé en duché en 1326, et c'est vers ce temps ou un peu avant déjà que ce type s'évanouit en Hollande. Le denier à tête avait formé la monnaie unique, jusqu'au règne de Florent V; depuis lors, d'autres espèces ont été frappées, de sorte que le denier ne fut plus qu'une subdivision. Mais comme il était plus facile de reconnaître les subdivisions quand elles sont marquées de l'empreinte des autres pièces, on abandonna involontairement le type qui avait été en usage pendant plus d'un siècle et qui fut en quelque sorte un type idéal (1).

(1) Il y a deux deniers dont nous n'avons pas fait mention. Le premier (Vander Chijs, pl. XLIII et p. 555), avec L : COMES HOLLANDIE, nous fait l'effet d'une monnaie postiche, car le type indique la fin du XIIIe siècle et ne peut se rapporter au temps de Louis, comte de Loos, qui épousa Ada, fille de Thierry VII. M. Vander Chijs présume que Louis IV, comte de Loos (1328-1336), l'aura fait frapper pour relever ses prétentions sur la Hollande, lorsqu'en 1299 la maison des comtes fut éteinte avec Jean Ier, mais nous ne comprenons rien à ces prétentions et M. Vander Chijs ne cite aucune preuve. Si la pièce

La croix et la tête du souverain, voilà les emblèmes de la religion et de la monarchie, ces deux pouvoirs qui dominaient pendant le moyen âge. Mais nous sommes arrivés au XIVe siècle, les figures héraldiques commencent à se montrer et quand, de temps à autre, la figure du souverain se trouve encore une fois sur la monnaie, ce n'est plus son portrait mais plutôt l'emblème de sa dignité. Il est armé et couronné assis soit sur son trône, soit à cheval, ou bien encore il est à pied, mais toujours c'est la figure, c'est l'image plus ou moins fidèle de sa personne. Le goût byzantin prend le dessus au détriment de la mode anglaise qui rappelait de loin les types des premiers Carlovingiens.

Après avoir exposé ainsi notre classification, il ne nous reste qu'à résumer les résultats de nos recherches. C'est fait si l'on veut jeter un coup d'œil sur les différents types classifiés par ordre de leur nouvelle attribution. On verra qu'il y a un ordre admirablement logique; il y a deux groupes bien distincts; le premier composé des deniers

n'est pas l'œuvre de quelque *farceur* de nos jours, nous supposons que l'L doit son origine à un F retourné et mal gravé.

L'autre denier est plus important : c'est la pièce (Vander Chijs, XXXVI, 8) qui porte autour de la tête ✠ DVCIS × BRABANTIE et au revers HON — ETA — IND — ORD. Nous avons supposé qu'on avait lu par erreur INDORD pour FILFORD et que c'était une monnaie de Jean Ier frappée à Vilvorde, mais nous abandonnons cette conjecture maintenant qu'on en a trouvé un autre exemplaire (*Revue belge*, 5e série, t. VI, pl. V, 4). Comme nous ne pourrions rien ajouter à l'explication que M. le vicomte de Jonghe a donnée de cette pièce, nous avons préféré de n'en pas parler dans notre article.

portant un buste plutôt qu'une tête, toujours de profil à droite et entouré du nom en toutes lettres; le second groupe, au contraire, n'a que la tête, toujours de profil à gauche et accompagnée du titre *comes hollandie*. Le nom n'est plus indiqué que par une lettre initiale. Quant aux revers, on y voit successivement la croix alaisée cantonnée de P — T — X — * ou le type utrechtois, la croix ouverte ou fendue cantonnée de 4 fleurs, type dérivé des monnaies anglaises. La même croix sans fleurs, puis encore mais plus grande, puis avec des astérisques dans les cantons. Enfin, la croix pattée entourée de la légende, ou bien avec ou sans rosettes, coupant l'inscription qui, à cette époque, mentionne l'atelier monétaire. Le dessin ci-joint nous dispense d'en parler plus longuement; mais, avant de terminer, nous devons encore dire quelques mots d'une trouvaille qui, par son importance, mérite notre attention : c'est la trouvaille faite à Rheine, en 1853 (¹). Parmi les 6863 deniers dont elle se composait en dehors de 45 gros tournois, il y avait 413 deniers hollandais qui, suivant notre classification, sont répartis ainsi :

Nos 132-133	Florent IV (1223-1235) . .	58	pièces.
— 134-135	Florent, régent et momboir pendant et après Guillaume II (1247-1256-1258) . . .	48	—
— 137-144	Florent V (1266-1296) . .	198	—
— 145-147	Jean II (1299-1304) . . .	103	—
— 136	Guillaume III (1304-1337) .	6	—
	Total . . .	413	pièces.

(¹) *Münzfund bei Rheine an der Ems vom Jahre 1853*, beschrieben von L. und C. Weddige, mit abbildungen. Münster, 1855, in-8°.

Toutes ces monnaies ont été frappées dans l'espace d'un siècle ou à peu près, et cela vient encore appuyer notre classification. Il est à remarquer que les règnes de Florent V et de Jean II, comme étant les plus rapprochés au moment de l'enfouissement, sont représentés par le plus grand nombre de pièces; que l'absence de toute monnaie de Thierry VII et de Guillaume Ier semble indiquer que ce numéraire n'a jamais passé la frontière ou bien qu'il avait cessé de circuler vers le commencement du XIVe siècle, et enfin que Guillaume III n'a pas frappé aussi longtemps et aussi abondamment que ses prédécesseurs. Le type du petit denier à tête avait eu son temps, il était usé pour ainsi dire et s'évanouit sous le règne de Guillaume III.

HOOFT VAN IDDEKINGE.

Leide, mai 1874.

A.

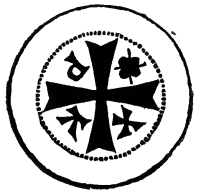

B.

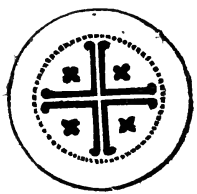

C.

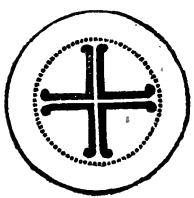

D.

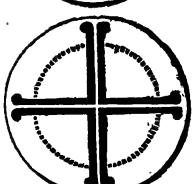

1er groupe.

CARACTÈRE GÉNÉRAL :

Le buste en profil à *droite*, le nom en toutes lettres, absence du titre COMES HOLLANDIE.

		VANDER CHIJS.	ALKEMADE.
— 1190-1203.	*Thierry VII.*	Pl. I, 2. Pl. XXXV, 7.	Pl. XIV, 1.
— 1203-1223.	*Guillaume II.*	Pl. I, 1, 2. Pl. II, 3, 4. Pl. XXXVI, 7.	Pl. XVI, 2, 3.
— 1223-1235.	*Florent IV.*	Pl. 1, 1-12. Pl. XXXV, 5, 6. Pl. XLII. Pl. II, 1-7.	Pl. XIII.

E.

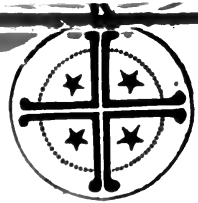

F.

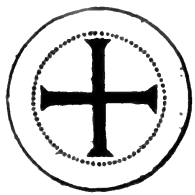

G.

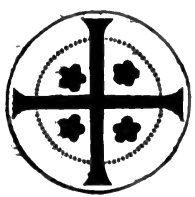

H.

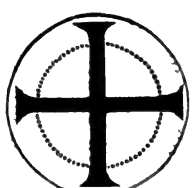

CARACTÈRE GÉNÉRAL :

2e groupe.

La tête en profil à *gauche*, le nom indiqué par une lettre initiale et le titre

COMES HOLLANDIE.

1235-1256.	*Guillaume II.*	Pl. II, 1-5.	Pl. XIV, 2.
1247-1256.	*Florent*, régent.	Pl. III, 6-7.	
1256-1258.	» mambour,		
1258-1266.	*Othon de Gueldre*, mambour.		
1266-1296.	*Florent V.*	Pl. III, 12, 13.	Pl. XVII, 3.
1296-1299.	*Jean I* ou bien ce qui est plus probable :	Pl. III, 8-11. Pl. IV, 4. Pl. XLIII.	Pl. XVII, 2.
1299-1304.	*Jean II.*	Pl. XXXVI, 8.	
1304-1337.	*Guillaume III.*	Pl. IV, 2, 3. Pl. IV, 5, 6.	Pl. XVII, 1. Pl. XX, 2.